

SAVOIR INDEMNISER LES SINISTRES « RESPONSABILITÉ CIVILE » DES PROFESSIONNELS

Exemple adaptable suivant vos besoins

OBJECTIFS

Bien connaître pour bien régler » : Développer les savoir-faire des gestionnaires sur l'indemnisation des sinistres RC rencontrés par un professionnel.

COUP D'ŒIL



2 jours



Les gestionnaires de sinistres



Connaissance des bases de l'Assurance dommages,

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de l'animateur
- Echanges d'expérience
- Réalisation de cas pratiques en sous-groupes
- Plan d'action opérationnel

PROGRAMME

Consolider les connaissances sur les professionnels à indemniser et sur les garanties RC de leurs contrats

- Panorama des professionnels (artisans, commerçants, professions libérales),
- Rappel juridique : la RC délictuelle et quasi – délictuelle, la RC contractuelle
- Panorama des différentes garanties RC en fonction des activités des professionnels étudiés.
- Points de vigilance à retenir : les spécificités de la déclaration RC, les exclusions relatives, les exclusions communes

Maîtriser l'indemnisation d'un sinistre RC « en cours d'exploitation »

- Comprendre la RC « en cours d'exploitation » :
- La RC du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses.
- L'assurance du risque de Responsabilité Civile incendie - explosion.
- Le professionnel et ses préposés :
 - Du fait de ses préposés,
 - A l'égard de ses préposés.
- Savoir indemniser un sinistre survenu « en cours d'exploitation »

Maîtriser l'indemnisation d'un sinistre RC « après livraison »

- Comprendre la RC « après livraison » :
- Les responsabilités en matière de produits livrés et leur traduction assurantielle
- La responsabilité contractuelle : focus sur le contrat de vente.
- Savoir indemniser un sinistre « après livraison »

Maîtriser l'indemnisation d'un sinistre « RC professionnel »

- Comprendre la RC professionnelle et sa traduction assurantielle,
- Savoir indemniser un sinistre « RC PRO »

www.acteum.fr

Copyright Actéum 2018